

COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU Mardi 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à dix-neuf heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 16 avril 2026.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Philippe CARLIER, Frédéric LELEU, Joseph CARLIER, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Noémie DELATTRE, Justine HILMOINE, Leslie FOUACHE, Emilie HUGOT, Jacky FACON, Fabienne DILLY

Absents excusés : Doriane DELHEZ

Secrétaire de séance : Anthony GOMEL

Assistait également : Angélique BROUSSART

Présents : 14 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibération n° 20/2026 : approbation du budget primitif Commune 2026

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif Commune 2026 arrêté lors de la réunion de la commission des finances le 16 avril 2026, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 725 858.91€

Dépenses et recettes d'investissement : 928 484.29 €

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 725 858.91€	1 725 858.91€
INVESTISSEMENT	928 484.29 €	928 484.29 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

➤ APPROUVE le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 725 858.91€	1 725 858.91€
INVESTISSEMENT	928 484.29 €	928 484.29 €

- Autorise Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à hauteur de 7.5% maximum des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 30/04/2026
et publication le 30/04/2026

Dohem, le 28/04/2025

Le Maire,

David DAMBRUNE

Le Maire, D.DAMBRUNE



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a horizontal line and a loop.